

# La fécondité après 40 ans ne cesse d'augmenter depuis 1980

Insee Première • n° 1885 • Janvier 2022



La fécondité « tardive » – à 40 ans ou plus – augmente depuis les années 1980. Auparavant, elle n'avait cessé de diminuer depuis la fin des années 1940. Ce rebond est à replacer dans le mouvement de hausse de l'âge moyen à l'accouchement depuis le milieu des années 1970. Dans les conditions de fécondité par âge de 2019, 100 femmes auraient au total 10 enfants entre 40 et 50 ans.

Parmi les femmes qui travaillent ou ont déjà travaillé, les cadres ont la plus forte fécondité tardive : 11 enfants pour 100 femmes, contre 9 dans les autres groupes sociaux. La fécondité tardive est plus élevée chez les femmes nées à l'étranger que chez celles nées en France. C'est le cas dans chaque groupe social, la différence étant moins marquée surtout parmi les cadres.

Près d'une naissance tardive sur trois survient au sein des couples n'ayant pas d'enfant commun. La moitié ont lieu au sein de couples qui ont déjà un enfant commun vivant au domicile : six fois sur dix, l'enfant né après 40 ans est leur troisième enfant ou plus. À l'inverse, un quart des bébés issus de grossesses tardives sont les premiers de leur mère, et davantage, un tiers, lorsque celle-ci est cadre.

En 2019, en France hors Mayotte, 42 800 bébés sont nés de mères âgées de 40 ans ou plus (donc nées en 1979 ou avant). Ainsi, 5,7 % des naissances de 2019 sont des naissances dites « tardives ». La mère a le plus souvent 40 ans (une sur trois) ou 41 ans (une sur quatre).

Le **taux de fécondité** est en 2019 de 3,5 enfants pour 100 femmes à 40 ans ► **figure 1**, de 2,5 à 41 ans, de 1,8 à 42 ans, etc., soit 10,2 enfants de 40 à 50 ans au total (**fécondité cumulée** de 40 à 50 ans) ► **figure 2**. Dans les conditions de fécondité de 2019, 100 femmes mettraient donc 10,2 enfants au monde entre l'année de leurs 40 ans et celle de leurs 50 ans. Toujours dans les conditions de 2019, 100 femmes auraient au total 2,6 enfants avant 20 ans, 74,3 enfants entre 20 et 29 ans et 97,8 enfants entre 30 et 39 ans.

## Baisse de la fécondité tardive de la fin des années 1940 jusqu'en 1980

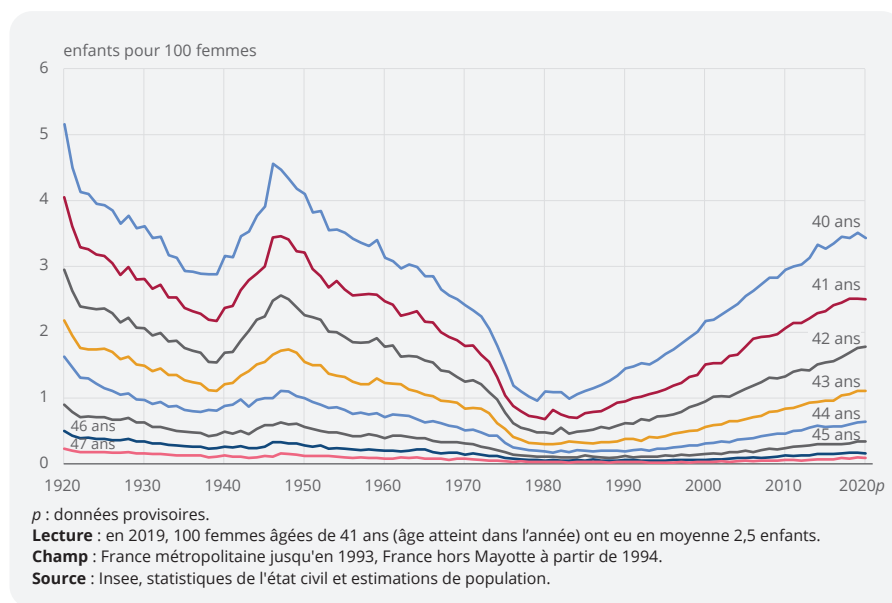
De 1920 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la fécondité tardive n'a cessé de diminuer. Puis, pendant la guerre, la fécondité des femmes âgées de 40 à 50 ans, peu séparées de leurs époux, est passée de 9,4 enfants pour 100 femmes de ces âges en 1939 à 12,7 enfants en 1945, soit une hausse de plus d'un tiers. La fécondité aux âges plus jeunes a moins

augmenté ; elle a même diminué avant 25 ans, du fait de la baisse de la nuptialité et de la séparation des couples mariés dues à la guerre.

Après la guerre, la fécondité tardive a repris son mouvement à la baisse. Le *baby-boom* – période de fécondité particulièrement élevée de 1946 à 1964 – a été porté en ses débuts par les femmes de tous âges avant

de l'être uniquement par celles de moins de 35 ans. Dès 1948, les taux de fécondité à 40 ans ou plus diminuent régulièrement, puis rapidement de 1972 à 1976 avant de se stabiliser autour de 1980. De 1978 à 1985, la fécondité cumulée de 40 à 50 ans oscille autour de 3 enfants pour 100 femmes. En 1947, elle était cinq fois plus élevée : 14,5 enfants pour 100 femmes de 40 à 50 ans.

### ► 1. Taux de fécondité par âge détaillé à 40 ans ou plus de 1920 à 2020



Ce long mouvement de baisse de la fécondité tardive s'explique avant 1965 parce que les femmes ont eu leurs enfants de chaque rang (premier enfant, et surtout deuxième, troisième, etc.) de plus en plus jeunes. Puis, de 1965 à 1980, les familles les plus nombreuses (quatre enfants ou plus) se sont raréfiées ; or, les derniers enfants de ces familles naissent assez souvent de mères relativement âgées.

### Rebond de la fécondité tardive depuis le milieu des années 1980

À partir du milieu des années 1980, la fécondité tardive augmente continûment d'abord pour les femmes de 40 à 42 ans, puis dans les années 1990 pour celles de 43 à 45 ans, et enfin dans les années 2000 pour celles de 46 ans ou plus. Cette hausse ininterrompue se poursuit après 2012 alors même que la fécondité diminue avant 34 ans [Papon, Beaumel, 2021].

La remontée de la fécondité tardive est à replacer dans le mouvement général de hausse de l'âge moyen à l'accouchement depuis le milieu des années 1970. L'allongement des études, les mises en couple plus tardives, le désir d'être stabilisée dans sa vie professionnelle avant d'avoir des enfants, les remises en couple plus fréquentes et le désir d'avoir un enfant du nouveau couple ont contribué à reporter l'âge à la maternité. La médicalisation de la contraception (loi Neuwirth en 1967) a pu également faciliter ce report. Les âges moyens aux premiers et deuxièmes enfants remontent dès le milieu des années 1970 [Volant, 2017]. Au rang trois et surtout aux rangs quatre et cinq, qui sont souvent des naissances tardives, la hausse a débuté après 1980, en partie entraînée par le décalage des premières naissances.

En 2019, la fécondité tardive est ainsi 3,4 fois plus élevée qu'en 1980. Le taux de fécondité à 40 ans est comparable à celui de 1955 : 3,5 enfants pour 100 femmes, contre 1,1 enfant pour 100 femmes en 1980. Le taux à 45 ans est revenu à son niveau de 1966 : 0,3 enfant pour 100 femmes, contre 0,1 en 1980.

### Des maternités tardives plus fréquentes chez les femmes nées à l'étranger

Dans les conditions de 2019, 100 femmes nées en France (ou natives) auraient 8 enfants entre 40 et 50 ans tandis que 100 femmes nées à l'étranger en auraient 19. Ces dernières sont, en effet, plus souvent mères de famille nombreuse.

La fécondité tardive observée en France varie fortement selon le pays de naissance, mais elle est presque toujours plus élevée

parmi les femmes nées à l'étranger que parmi les natives. Elle est la plus forte chez les femmes nées en Afrique de l'Ouest (32 enfants pour 100 femmes de 40 à 50 ans), suivies de celles nées au Maghreb (29). La fécondité tardive des femmes nées en Europe de l'Est est également plus élevée que celles des femmes nées en France (14). Avec 11 enfants pour 100 femmes, c'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des femmes nées en Europe de l'Ouest (hors France).

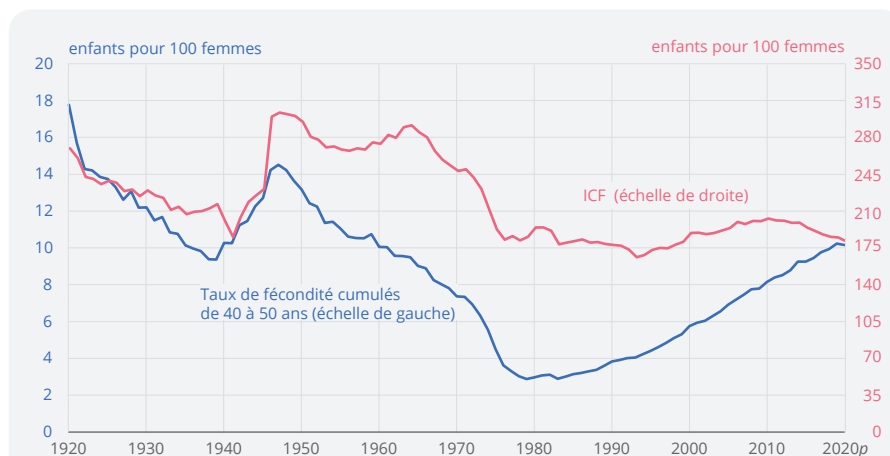
Comme pour la fécondité générale [Volant, Pison, Héran, 2019], les comportements ne reflètent que partiellement ceux du pays natal, le projet migratoire ayant pu retarder les maternités. Ainsi, la fécondité tardive en Espagne et au Portugal est de 9 enfants pour 100 femmes. Celle des femmes qui y sont nées et résident en France est deux fois plus forte. De même, la fécondité tardive est en général assez faible en Europe de l'Est, mais plus élevée pour les femmes nées dans cette région

de l'Europe et résidant en France. Par exemple, elle n'est que de 4 enfants pour 100 femmes résidant en Pologne et en Roumanie.

### Une plus forte fécondité tardive pour les femmes cadres ou sans profession

Les femmes cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure ont la plus forte fécondité tardive parmi les femmes ayant déjà travaillé : 11 enfants pour 100 femmes entre 40 et 50 ans dans les conditions de fécondité par âge observées en 2019 ► figure 3. La fécondité tardive est moindre au sein des autres grands groupes sociaux : commerçantes et artisanes, employées, ouvrières et femmes exerçant une profession intermédiaire ont toutes une fécondité cumulée de 9 enfants pour 100 femmes de 40 à 50 ans. Dans chaque groupe social, la fécondité après 40 ans

## ► 2. Taux de fécondité cumulés de 40 à 50 ans et ICF<sup>1</sup> de 1920 à 2020



**1** Indicateur conjoncturel de fécondité ► Définitions, calculé ici à partir des taux de fécondité de 13 à 54 ans. p : données provisoires.  
**Lecture** : dans les conditions de fécondité de 2020, 100 femmes mettraient au monde 269 enfants, dont 18 entre 40 et 50 ans (âge atteint dans l'année) en 2020.  
**Champ** : France métropolitaine jusqu'en 1993, France hors Mayotte à partir de 1994.  
**Source** : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

## ► 3. Naissances et fécondité de 40 à 50 ans selon le groupe social des femmes et leur pays de naissance

Groupe social	Taux de fécondité cumulés de 40 à 50 ans, pour 100 femmes (âge atteint dans l'année)						Répartition des naissances tardives en 2019 (en %)
	1999			2019			
	Ensemble	Nées en France	Nées à l'étranger	Ensemble	Nées en France	Nées à l'étranger	
Artisanes, commerçantes, cheffes d'entreprise	4,2	3,7	6,5	9,4	8,7	13,8	3,5
Cadres	7,7	7,3	10,1	11,5	10,7	17,4	18,4
Professions intermédiaires	5,3	4,9	8,3	9,4	8,4	18,2	26,2
Employées	4,0	3,4	7,8	9,1	7,4	16,1	34,3
Ouvrières	4,2	3,5	7,7	8,7	6,2	15,5	7,0
Jamais travaillé	11,9	6,8	19,0	24,6	12,5	32,1	9,9
<b>Ensemble</b>	<b>5,1</b>	<b>4,2</b>	<b>10,1</b>	<b>10,2</b>	<b>8,4</b>	<b>18,8</b>	<b>100,0</b>

**Note** : les agricultrices ne sont pas assez nombreuses pour que l'on puisse mesurer leur fécondité à 40 ans ou plus.  
**Lecture** : si 100 femmes avaient les taux de fécondité observés à chaque âge en France en 2019 parmi les employées (ou anciennes employées), elles auraient au total 9,1 enfants entre 40 et 50 ans.  
**Champ** : France hors Mayotte, femmes vivant en ménage ordinaire.  
**Source** : Insee, recensement de 1999, enquêtes de recensement de 2019 et 2020 (exploitations complémentaires).

est plus élevée pour les femmes nées à l'étranger, plus souvent mères de familles nombreuses. C'est pour les femmes cadres et les commerçantes que l'écart de fécondité entre femmes nées à l'étranger et nées en France est le moins marqué.

En 1999, les femmes cadres avaient déjà la fécondité tardive la plus forte. Celle-ci a augmenté en vingt ans dans tous les groupes sociaux. Parmi les femmes ayant déjà travaillé, la progression est d'autant plus forte que la fécondité tardive était faible en 1999 : + 4 enfants pour 100 femmes chez les cadres et professions intermédiaires et + 5 chez les autres. Les disparités sont donc moins marquées en 2019.

Les femmes qui n'ont jamais occupé d'emploi (« femmes sans profession ») sont très minoritaires (4 % des femmes âgées de 40 à 50 ans en 2019) et elles ont la plus forte fécondité tardive (25 enfants). Parmi elles, les femmes nées à l'étranger sont majoritaires (56 %) et ont en moyenne 32 enfants pour 100 femmes entre 40 et 50 ans, soit le double de leurs homologues ayant déjà travaillé (16 enfants). Parmi les natives, les femmes sans profession sont un peu plus fécondes (13 enfants) que les cadres à 40 ans ou plus (11 enfants).

La fécondité tardive des femmes sans profession, plus forte que celle des autres en 1999, a plus que doublé en vingt ans : + 13 enfants pour 100 femmes. Aujourd'hui moins nombreuses, les femmes sans profession sont aussi plus souvent nées à l'étranger et moins diplômées qu'en 1999.

### Avoir au moins un enfant en commun avec son conjoint motive une partie des naissances

Huit naissances tardives sur dix sont issues de femmes vivant en couple : cinq surviennent au sein de couples qui avaient déjà un enfant commun vivant au domicile, deux sont issues d'un couple sans enfant au domicile et une est issue d'un couple vivant seulement avec des enfants d'une union précédente, le plus souvent de la mère ► **figure 4**. Seules 1 % des naissances tardives ont lieu dans un couple vivant avec les enfants d'une union précédente du père.

Au total, 32 % de l'ensemble des naissances tardives sont issues de couples n'ayant pas d'enfant commun vivant avec eux. Cette proportion est un peu plus élevée qu'à 35-39 ans (29 %). Le désir des couples d'avoir un enfant qui leur soit commun peut motiver une partie des naissances tardives. Ainsi, le taux cumulé de fécondité des femmes de 40 à 50 ans est plus élevé dans les couples lorsqu'il n'y a pas d'enfant commun aux deux conjoints : il est trois fois plus élevé à 40-50 ans que lorsqu'il y en a déjà un, deux fois plus élevé à 35-39 ans.

### ► 4. Naissances et fécondité de 40 à 50 ans en 2019 selon la situation familiale des femmes

	Situation conjugale des femmes et présence d'enfants avant la naissance <sup>1</sup>					Ensemble
	Sans conjoint	sans enfant	Avec conjoint enfant(s) du conjoint	enfant(s) de la mère	enfant(s) du couple	
Naissances issues de femmes de 40 à 50 ans, en %	17,4	20,1	1,4	10,1	50,9	100,0
Taux de fécondité cumulés de 40 à 50 ans, pour 100 femmes	6,1	28,0	26,4	25,4	8,8	10,2

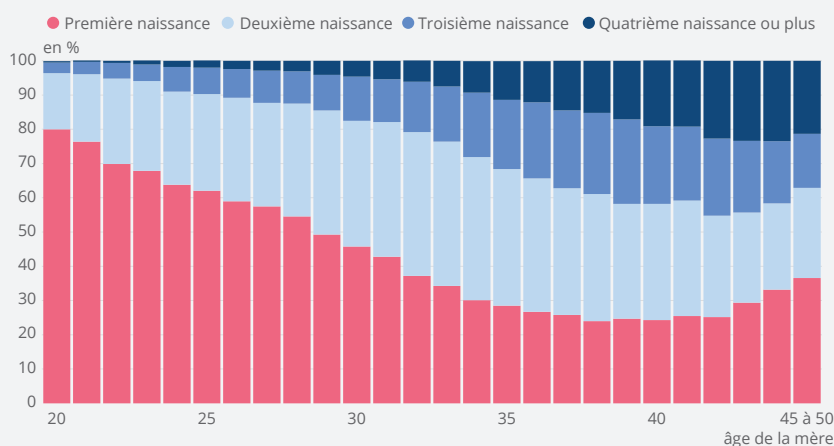
**1** Situation conjugale des femmes et présence d'enfant dans le logement au moment où elles ont été recensées  
► **Sources.**

**Lecture :** en 2019, sur 100 naissances issues de mères de 40 ans ou plus, 20,1 proviennent de couples qui vivaient sans aucun enfant au domicile. Si 100 femmes avaient les taux de fécondité observés entre 40 et 50 ans en 2019 parmi les femmes vivant en couple sans enfant au domicile, elles auraient au total 28,0 enfants entre 40 et 50 ans.

**Champ :** France hors Mayotte, femmes vivant en ménage ordinaire âgées de 40 à 50 ans (âge atteint dans l'année).

**Source :** Insee, enquêtes de recensement de 2019 et 2020 (exploitations principales).

### ► 5. Répartition des naissances en 2019 par rang, pour 100 naissances selon l'âge de la mère



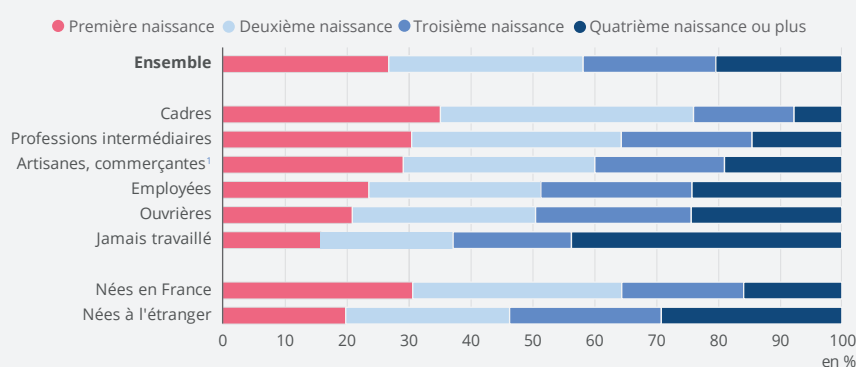
**Note :** le rang de la naissance est déterminé d'après l'ensemble des enfants présents au domicile. ► **Sources.**

**Lecture :** en 2019, 24,3 % des naissances de mères de 40 ans sont des premières naissances, 33,9 % sont des deuxièmes naissances.

**Champ :** France hors Mayotte, femmes vivant en ménage ordinaire âgées de 20 à 50 ans (âge atteint dans l'année).

**Source :** Insee, enquêtes de recensement de 2019 et 2020 (exploitations principales).

### ► 6. Répartition des naissances entre 40 et 50 ans selon le groupe social des mères et leur pays de naissance en 2019



**1** Y compris cheffes d'entreprise.

**Note :** les agricultrices ne sont pas assez nombreuses pour que l'on puisse détailler leurs résultats.

**Lecture :** en 2019, 35,2 % des naissances de mères cadres de 40 à 50 ans sont des premières naissances, 40,9 % sont des deuxièmes naissances.

**Champ :** France hors Mayotte, femmes vivant en ménage ordinaire âgées de 40 à 50 ans (âge atteint dans l'année).

**Source :** Insee, enquêtes de recensement de 2019 et 2020 (exploitations complémentaires).

Les couples ayant déjà des enfants en commun sont, quant à eux, en général formés depuis plus longtemps que les autres. Ces couples sont plus souvent

à la tête d'une famille nombreuse quand ils ont à nouveau un enfant à un âge tardif de la mère : 29 % sont alors des troisièmes enfants et 28 % des quatrièmes

ou plus, contre respectivement 11 % et 5 % pour les mères en couple qui n'avaient pas d'enfant de leur conjoint.

### Pour les mères de 40 ans ou plus, un quart des bébés sont leurs premiers

Jusqu'à la fin de la trentaine, la part des premières naissances diminue avec l'âge des mères. Elle remonte à partir de 39 ans ► **figure 5** : en moyenne, en 2019, un quart des nouveau-nés sont les premiers enfants de leur mère si elle est âgée de 35 à 44 ans, et plus d'un tiers (36 %) si elle a entre 45 et 50 ans. La part des naissances de rang quatre ou plus y est aussi nettement plus élevée qu'aux âges précédents : 21 % à 40-44 ans et 22 % à 45-50 ans, contre 13 % à 35-39 ans. Avec 29 % de naissances de rang quatre ou plus, les mères de 40 ans ou plus nées à l'étranger sont plus souvent mères de famille très nombreuse que les natives (16 %).

Les naissances après 40 ans sont donc plus souvent qu'aux âges précédents des premiers enfants et des enfants

de rang élevé, pour diverses raisons. D'une part, le souhait d'avoir un enfant commun avec son conjoint motive des maternités tardives, tandis que les mères ayant plusieurs enfants de leur conjoint ont moins souvent des maternités supplémentaires, ce qui accroît la part des premiers bébés. D'autre part, les femmes ayant eu un premier enfant jeune peuvent plus facilement avoir plusieurs enfants, y compris plus de trois, ce qui accroît la part des bébés de rang quatre ou plus.

### Des premières maternités tardives plus fréquentes chez les femmes cadres

C'est pour les mères cadres que les maternités tardives sont le plus souvent des premières maternités : celles-ci représentent 35 % des enfants qu'elles ont à 40 ans ou plus ► **figure 6**.

Ensuite viennent les mères exerçant une profession intermédiaire (31 %), les artisanes, commerçantes, cheffes d'entreprise (29 %), celles qui sont employées (24 %) ou ouvrières (21 %), et enfin les mères sans profession (16 %).

À l'inverse et de façon encore plus nette, il est peu fréquent que les mères cadres soient à la tête d'une famille nombreuse lorsqu'elles ont des enfants à 40 ans ou plus : seuls 8 % de ceux-ci sont de rang quatre ou plus. Cette situation concerne 24 % des mères ouvrières ou employées et 44 % des mères sans profession.

Les femmes cadres ont la plupart du temps poursuivi des études longues ; or l'âge d'une femme à la naissance de son premier enfant est d'autant plus élevé qu'elle est diplômée [Volant, 2017]. Ce décalage de l'âge à la première maternité et aux maternités suivantes éventuelles contribue à leur plus forte fécondité à 40 ans ou plus, notamment lorsqu'elles vivent en couple et qu'il n'y a pas d'enfant au domicile. En revanche, les ouvrières et les employées ont, en moyenne, leur premier enfant plus tôt. Lorsqu'elles vivent en couple, leur fécondité après 40 ans est plus faible que celles des cadres. C'est le cas notamment s'il n'y a aucun enfant au domicile. Mais certaines ont sans doute déjà des enfants, qui ont grandi et ne vivent plus au domicile. ●

Fabienne Daguet (Insee)

#### ► Sources

Pour étudier la fécondité selon les caractéristiques sociodémographiques, la situation familiale de la mère et le rang de la naissance, l'étude utilise les enquêtes annuelles de recensement (EAR) de 2019 et 2020, cumulées afin d'obtenir des résultats plus robustes. En effet, le rang de naissance est souvent mal renseigné dans les bulletins de naissance de l'état civil, voire absent. Depuis la refonte du questionnaire du recensement en 2018, les liens entre parents et enfants résidant dans le même logement sont renseignés. Ici, les enfants nés l'année précédant l'année de collecte (nés en 2018 par exemple pour l'EAR de 2019 collectée début 2019) sont ainsi rattachés à leur mère, et le recensement permet de savoir si elle et son conjoint éventuel ont d'autres enfants résidant avec eux. Les données sont recalées sur les taux de fécondité par âge des femmes mesurés à l'état civil en 2019.

Le groupe social est défini selon la profession actuelle ou l'ancienne profession pour les femmes qui ne travaillent plus. La situation conjugale est décrite au moment de la collecte. Elle peut avoir évolué depuis la naissance de l'enfant, survenue selon les cas quelques jours ou presque un an auparavant. Seuls les enfants qui vivent au domicile sont pris en compte pour définir la situation familiale et le rang de naissance. Ceux qui résident chez leur autre parent ou qui vivent seuls ne sont donc pas comptabilisés.

#### ► Définitions

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants au cours de l'année des femmes de cet âge, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)** est la somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Par similitude, le **taux de fécondité cumulé** de 40 à 50 ans d'une année donnée est la somme des taux de fécondité entre 40 et 50 ans. Il s'agit du nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtrait à partir de 40 ans les taux de fécondité par âge de 40 à 50 ans observés cette année-là. Les situations familiales sont susceptibles de fluctuer entre 40 et 50 ans : les taux cumulés par situation familiale sont publiés à titre indicatif pour permettre des comparaisons entre les différentes catégories.

Dans cette étude, six **groupes sociaux** sont distingués selon les professions (exercées ou anciennes professions pour celles qui ne sont plus en emploi) déclarées au recensement, qui correspondent à la nomenclature des catégories socioprofessionnelles agrégées. Y est ajouté un groupe pour les personnes « sans profession », qui n'ont jamais occupé d'emploi.



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

#### ► Pour en savoir plus

- « Les statistiques sur les naissances en 2020 », *Insee Résultats*, septembre 2021.
- Papon P., Beaumel C., « Bilan démographique 2020. Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première* n° 1846, mars 2021.
- Beaumel C., Papon S., « La situation démographique en 2018 », *Insee Résultats*, juin 2020.
- Daguet F., « En 2016, les femmes cadres ont un peu moins d'enfants que les employées », *Insee Première* n° 1769, août 2019.
- Volant S., Pison G., Héran F., « La France a la plus forte fécondité d'Europe. Est-ce dû aux immigrées ? », *Population et Sociétés* n° 568, Ined, juillet 2019.
- Beaujouan E., Sobotka T., « Les maternités tardives : de plus en plus fréquentes dans les pays développés », *Population et Sociétés* n° 562, janvier 2019.
- Volant S., « Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974 », *Insee première* n° 1642, mars 2017.
- Bellamy V., « En 2015, un nouveau-né sur vingt a une mère de 40 ans ou plus, comme en 1948 », *Insee Focus* n° 64, juin 2016.

**Direction générale :**  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavernier

**Rédaction en chef :**  
B. Lhommeau,  
S. Pujol

**Rédaction :**  
A. Évrard,  
F. Gateau

**Maquette :**  
B. Rols

@InseeFr  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Code Sage :** IP221885  
ISSN 0997 - 6252  
© Insee 2022  
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

